

Réf: Dossier N° : 55385

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « AFRICAMEX COTE D'IVOIRE »**

**Siège social : ABIDJAN - MARCORY ZONE 4 C, CLEMENT ADER, 01
BP 1238 ABJ 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Sept. 2018, et enregistrés au CEPICI le 11 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AFRICAMEX COTE D'IVOIRE » .

Objet: La prestation de services et conseils aux entreprises dans les secteurs suivants ; Gestion, Informatique, Organisation, Amélioration des processus, Formations, Communications, Le montage, le financement, la planification, le pilotage le suivi et la mise en oeuvre de projets de toutes natures (immobilier, industriel, services, etc.), Le développement d'affaire et la représentation commerciale et technique. La conception, la fabrication, la commercialisation et la maintenance de produits logiciels.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et libérées partiellement par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - MARCORY ZONE 4 C, CLEMENT ADER, 01
BP 1238 ABJ 01**

GERANT: Monsieur COUCKE JEAN-ALEXANDRE.

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-26649 du 11/10/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23990 du 11/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

